



Montataire  
VILLE DE L'OISE

# Vivre !

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE N° 13 NOVEMBRE 2004





## Notre ville

### Sommaire

Notre ville	2 et 3
Septembre-Octobre à Montataire	4
Edito	5
Culture	6
Sport	7
Budget	8 et 9
Intercommunalité	10
International	11
Tribune libre	13
Portrait	14
Etat-civil, brèves	15



Le centenaire de l'Harmonie Municipale a été fêté au Palace à Montataire

### Vivre ! n° 13 - Novembre 2004

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

Directeur de la rédaction : Jean-Paul Legrand

jp60.legrand@wanadoo.fr

06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44

Journaliste : Fatima Sissani

Photos : Jean-Louis Cormontagne

Composition-Maquette-Conception :

Véronique Bendemagh, Micheline Bordez,

Arnaud Couallier, Bruno Giordano,

Chantal Maupas, Fernand Tuil

Composition - Impression :

Imprimerie Municipale - Montataire

**Vivre !** : Magazine mensuel officiel  
de la Ville de Montataire

Rue André Ginisti - 60160 Montataire

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05

### Forum des associations du 18 septembre 2004





# Sur les ponts de Montataire



Montataire  
9 — MONTATAIRE (Oise) — Pont de la Mairie  
Col. Noyelle et Doulangre — Touristes à Montataire

Pont de la Mairie (actuellement Pont Ambroise Croizat)

**D**e l'eau coulera sous les ponts; faire un pont d'or à quelqu'un, faire le pont : couper, brûler les ponts...

Que de symboles, que de sens derrière le mot pont.

À quoi pense-t-on lorsqu'on franchit, lorsqu'on traverse un pont pour rejoindre l'autre côté d'une berge, d'une ville, d'un quartier ?

À quoi pensez-vous lorsque vous traversez le Pont Ambroise Croizat, le Pont de la rue des Déportés ou encore le Pont de la rue Ginisti ? Sans eux, bien des périmètres de la ville nous seraient inaccessibles; nous serions alors condamnés à ne flâner que sur une seule des berges du Thérain.

Couper la ville c'est couper les liens entre les habitants, les générations, les familles, les amis, les espaces...

Mais n'était-ce pas là l'objectif des bombardements allemands qui ciblaient les ponts sous l'occupation ?

À maintes et maintes reprises, ils ont été endommagés jusqu'à être complètement détruits dans la journée du 31 août 1944 entre 13 h 30 et 14 h 30.

Qui, aujourd'hui, a déjà tenté de s'imaginer la ville sans ces trois ponts ?

Ceux qui ont vu, entendu, subi les sept bombardements, au moins, qui se sont abattus sur la ville ? Ceux-là, assurément, n'ont pas dû oublier ce

que devient une ville, une vie sans pont... Peut-être leur destruction était-elle un moyen pour les occupants de gagner du temps pour fuir, fuir devant le débarquement des forces alliées qui allaient libérer l'Oise en 1944.

Les troupes allemandes installées à Montataire sont alors chassées. Chassées les Jeunesses Hitlériennes qui occupaient ce qui est aujourd'hui l'école Joliot Curie. Chassées les troupes qui occupaient l'école des garçons, aujourd'hui l'école Edmond Lévellé. Chassées les troupes qui avaient réquisitionné le château.

Avant qu'on oublie cette Histoire là, une Histoire d'occupation, une Histoire de guerre de libération, il faudra encore que bien de l'eau coule sous les ponts...



Pont de l'ancienne scierie (actuellement Pont de la rue des Déportés)



Pont de la ville (actuellement Pont de la rue Ginisti)

Simili Lromme

6 — MONTATAIRE (Oise) — Le Pont de la Ville

Col. Noyelle et Doulangre — Touristes à Montataire



## Septembre-Octobre à Montataire



Vernissage du «23ème Festival des Talents Cachés» où les artistes amateurs ont présenté leurs œuvres pour le plus grand plaisir d'un public ravi



Concert à l'église Notre-Dame par Col'egno, orchestre de Chambre de Compiègne



A l'occasion du 60ème anniversaire du Secours Populaire Français, le peintre Christophe Redregoo a présenté ses œuvres dans les locaux de l'association



Chaque ambiance au Palace, la salle investie par de très nombreux jeunes enthousiasmés a fait un triomphe au groupe «Fatals Picard»



Après une présentation de la saison culturelle par Mme Agnès Houart, responsable du service culturel, et en présence de M. le maire, Monica Passos, la diva d'Argentine a fait voyager et rêver avec humour les spectateurs du Palace

En entrée de ville, une nouvelle perspective s'offre avec un aménagement piétonnier tout le long de la rue de la Libération





L'édito  
du Maire

## J'aime ma ville !

Comme chaque année la municipalité vous convie à construire avec elle le budget de notre commune. Nous l'avions prévu l'an dernier, 2004 a été une année particulièrement difficile pour les entreprises de notre ville et leurs salariés, pour les commerçants et artisans. Arcelor met en œuvre son plan de suppression d'emplois et a fermé le recuit continu avant le laminoir en 2006. Saxby a procédé à 60 suppressions d'emploi. Heidelberg a été racheté par Goss International faisant planer des menaces de licenciements sur l'usine de Montataire et sa production.

Les entreprises permettent à la commune, par le versement de la taxe professionnelle, de disposer des recettes utiles à tous les services qui vous sont rendus et aux investissements, comme les travaux de voirie ou d'aménagement urbain. Du fait de cette situation, les recettes attendues en taxe professionnelle risquent de baisser sensiblement dans les prochaines années si la politique mise en œuvre par le gouvernement se poursuit. Le Président de la République a même évoqué le projet de supprimer la taxe professionnelle !

Il nous faut donc être à la fois prudents, prévoyants et mobilisés. Prudents et prévoyants : pour tenir compte des pertes de recettes envisagées, il est indispensable d'économiser 2 millions d'euros sur 5 ans pour continuer à assurer les services municipaux. Les efforts entrepris l'an dernier ont commencé à porter leur fruit en réalisant des économies importantes pour le budget de la ville, il faut continuer, tout en sachant que cette contrainte va à l'encontre des besoins qui sont eux toujours plus en développement.

Mobilisés : on ne peut pas s'inscrire dans la fatalité d'une spirale qu'on nous présente comme inexorable, qui est celle d'une mondialisation où les droits des hommes et des femmes, leurs acquis sociaux, leurs services publics, leurs emplois seraient voués à une «peau de chagrin». Tout cela pendant que les profits des grandes entreprises explosent dans une Europe dont le projet de Constitution qui n'a rien de social, va être soumis par référendum à notre peuple en 2005.

L'esprit qui nous anime n'est donc pas celui de la résignation mais de la lutte pour gagner les moyens d'assurer un service public communal qui puisse continuer à répondre à vos besoins au quotidien.

Les réunions de quartier vont permettre de faire le point ensemble, de mobiliser toutes nos énergies pour répondre à ces défis afin que nous puissions dans ce contexte difficile continuer à assurer cette solidarité qui fait dire à beaucoup de Montatairiens : «J'aime ma ville !».

Jean-Pierre Bosino



Nouvelle charte d'escalier signée au 28, rue Roger Salengro entre les locataires et Oise-Habitat. La charte témoigne d'un engagement mutuel entre l'organisme et les locataires pour améliorer le cadre de vie et pérenniser les aménagements entrepris à cet effet



Réception annuelle de rencontre entre les nouveaux enseignants et la Municipalité au lycée André Malraux, M. le Maire salue chaque participant et leur souhaite une chaleureuse bienvenue



Promenade-découverte des monuments et des bâtiments de la ville dans le cadre des journées du patrimoine avec l'association Mons ad Thérain



Le nouveau logo du collège Anatole France, créé par les élèves de l'établissement. Sabrina, qui est à l'origine de ce logo, en a dévoilé la plaque avec M. Dupuich, le principal, et en présence de M. le Maire





Culture

## Exposition de Pierre Nivault

artiste peintre  
Eglise Notre-Dame  
du 26 octobre au 6 novembre  
de 10 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h



«Au tout début ce n'est pas en voyant les tableaux de Pierre Nivault que j'ai imaginé cette exposition à l'Eglise Notre-Dame, mais en l'en beaucoup d'émotion, parlant de chaque tableau comme d'un morceau de lui-même qu'il donne à voir : de ses combats, de sa recherche du sens, de ses héros et anti-héros, de la violence et de la sérénité... Pierre Nivault parle aussi de ce rapport à la matière qui donne ce résultat : tout en couleur et en volume, des tableaux qui chuchotent et qu'on rêve de toucher du bout du doigt»

Agnès Houart,  
Responsable  
du service culturel

## Soirée Contes picards

avec Jean-Marie François.

12 novembre 20 h 30 au Palace.

Fondateur de plusieurs troupes d'artistes aux multiples talents, il est auteur de théâtre, acteur, poète et metteur en scène. Il s'exprime aussi aisément en français, en picard qu'en ... anglais. Il s'applique depuis plusieurs années à faire renaître les héros traditionnels picards : Ch'Lafleur, Jacques Créodur, Fleurimond, le bestiaire fantastique picards (ché latuzé, chés bricassis, chés bitardes et pi ch'diable !)...

Entrées : de 4 à 10 Euros

Vendredi 19 novembre 20 h30 au Palace

Projection du film

## «mémoire ouvrière, parole d'ouvriers»

de Jean-Marc Culiarsi et Alexandre Messina, suivi d'un débat avec les réalisateurs et les témoins : les conditions de vie des travailleurs de la sidérurgie, les luttes d'hier et d'aujourd'hui...

Entrée libre

## La Noce de Tchekov

28, 29, 30 novembre

du théâtre en appartement...

Mise en scène par Franck Berthier et joué par Annie-Claude Sauton et Jean-Pierre Poisson dans des appartements de Montataire, pour rencontrer, en toute intimité, le théâtre.

Pour en savoir plus :  
03 44 24 69 97

## Bratsch

Jeudi 25 novembre - 20 h 30 - Palace

Musique tzigane et métissée, le groupe vient de fêter son 25<sup>ème</sup> anniversaire à Paris. Précurseurs du regain d'intérêt pour les musiques de l'est de l'Europe, ils ont écumé les grandes et les petites scènes.

Entrées : de 4 à 10 €

Réservations, renseignements :  
Service culturel 03 44 24 69 97





## Les seniors reviennent au FC Montataire

**Vous étiez nombreux à attendre le retour d'une équipe senior de football. Voilà qui est fait.**

Depuis la rentrée, le FC Montataire est doté d'une nouvelle équipe senior. C'est désormais Gilles Batteux qui a en charge la fonction de président du club. Sous l'impulsion de Gérard Detraux, maire adjoint, et avec l'aide du service prévention médiation citoyenneté, la municipalité a soutenu tous les efforts pour reconstituer une nouvelle équipe qui compte aujourd'hui onze joueurs et trois remplaçants âgés de 19 à 30 ans, tous de Montataire.

Rétrogradés en cinquième division, ils ont du pain sur la planche. Mais leur entraîneur semble très motivé et confiant, prêt à remonter cette équipe au meilleur niveau. Il est cependant conscient qu'il faut rester extrêmement vigilant notamment lors des matchs où la pression des



L'équipe Sénior au stade Kléber Sellier

«camarades-supporters» peut vite conduire à des dérapages. Les trois matchs qui ont lieu jusqu'à présent se sont déroulés dans de très bonnes conditions. Pas de raison donc que cela ne continue pas !

La présence de dirigeants en nombre

suffisant peut y aider. Il en manque pour encadrer les catégories poussin et benjamin. Cette situation conduit à refuser l'inscription de nombreux enfants. Les bénévoles sont donc les bienvenus !

## La Municipalité soutient le sport

**Fidèle à sa politique de promotion du sport pour tous, la ville de Montataire a voté, en conseil municipal, une convention de mise à disposition de trois agents du service des sports auprès des clubs de football, tennis de table et basket-ball.**

ball à raison de huit heures par semaine.

Enfin les équipes jeunes masculines de l'Amicale Tennis de Table de Montataire bénéficient, quatre heures par semaine, des compétences de Thierry Depuydt.

Il faut signaler que ces animateurs sportifs sont spécialisés dans ces disciplines, ce qui explique leur satisfaction. Ils pourront en effet exercer pleinement leur talent dans leur domaine de prédilection.

C'est d'ailleurs l'une des raisons qui explique le choix de ces clubs.

L'autre motif repose sur la popularité

de ces sports et en particulier en ce qui concerne le football et le basket-ball, sports collectifs.

Ces trois animateurs sportifs demeurent, durant leur mise à disposition, employés de la ville et ne perçoivent aucune rémunération ni complément de rémunération de la part de ces clubs.

Les conventions qui ont été signées entre la ville et ces clubs pour trois ans, renouvelables chaque année, reposent sur un contrat d'objectifs à la charge des deux parties. Si les objectifs définis ne sont pas atteints, la convention pourrait ne pas être renouvelée.

Ainsi Dimitri Salomon, titulaire du brevet d'état d'éducateur sportif, consacre neuf heures par semaine sur son temps de travail pour l'entraînement de l'équipe de football senior qui vient d'être reformée (voir ci-dessus).

Didier M'Pemba a en charge l'entraînement et l'encadrement de l'équipe jeune masculine de basket-



## Réunions de quartier : c

**L**es réunions de quartiers pour la préparation du budget de la ville avec la population ont commencé à la fin du mois d'octobre pour se terminer à la mi-décembre. Au nombre de onze, elles seront complétées par quatre rencontres avec les jeunes, une avec les commerçants, une avec les enseignants et enfin, une avec les associations. Chaque année, ces réunions auxquelles s'ajoutent celles que les élus organisent avec le personnel des services municipaux rassemblent un peu plus de 600 personnes.

### Des rencontres conviviales pour que chacun se sente à l'aise

Pour la municipalité, il s'agit de permettre à tous les citoyens qui le souhaitent, à tous les acteurs et partenaires de notre ville et les agents communaux de participer à la construction du budget à partir des besoins exprimés et des capacités financières de la commune. C'est

une entreprise audacieuse qui demande que soit mis à la disposition des citoyens un certain nombre d'informations sur la situation économique et sociale de la ville et de l'agglomération, mais aussi que chacun puisse exprimer son avis, ses propositions, ou tout simplement les besoins qu'il ressent dans sa vie quotidienne. Montataire a déjà une expérience confirmée dans cette démarche de démocratie participative. Au fur et à mesure des années, les élus ont voulu rendre les réunions plus accessibles, plus conviviales, pour libérer la parole. Pour que chaque participant puisse se sentir sur un pied d'égalité dans le droit de participer à la vie de sa ville. Que ce soit entre l'élu et le citoyen, entre l'ouvrier, le chômeur, la ménagère et le cadre, le commerçant ou l'enseignant, le jeune ou la personne âgée, le souci des élus est que chacun puisse être à l'aise pour dire ce qui

lui convient ou pas, pour apporter sa contribution ou ses critiques à l'orientation donnée par la municipalité dans les choix qu'elle opère.

### Ecouter votre parole et en tenir compte

Pour les élus, il ne s'agit pas seulement de favoriser l'expression par des réunions ouvertes à tous où la parole est donnée à ceux qui la demandent, mais surtout que cette parole soit écoutée et devienne un outil de travail pour définir les orientations budgétaires. Dans ce but, la municipalité a lancé l'an dernier une initiative originale : tout ce que les citoyens ont demandé en terme d'action et de réalisation municipales a été noté et a fait l'objet d'un répertoire de près de 500 demandes.

Il s'agit d'un véritable document de référence qui permet au Maire et à ses collègues de faire le point sur les besoins des habitants dans toute la





# est parti !

ville, quartier par quartier. Les services municipaux suivent au jour le jour ce répertoire à partir de sa mise en ligne sur intranet grâce à un logiciel nommé « démocratie participative » qui permet d'enregistrer l'évolution des réponses apportées aux demandes des citoyens. Chaque service devrait désormais être en mesure d'informer le maire des raisons qui ont conduit à répondre ou pas à une demande.

## Prolonger l'action entreprise l'an dernier

Ces réunions sont, outre un moment d'information notamment sur la situation des entreprises et des finances communales, un moyen de faire le point sur les demandes de l'an dernier. Raison de plus pour démontrer l'utilité de ces différentes réunions puisqu'à ce jour plus de 110 demandes exprimées l'an dernier ont été satisfaites. Quant à celles qui ne l'ont pas été, il s'agira d'expliquer pourquoi. Certaines exigent du temps pour être traitées ou sont techniquement impossibles à satisfaire. D'autres ont besoin de financements importants et pourraient ne pas être satisfaites en particulier en raison des capacités

budgétaires qui sont beaucoup plus limitées qu'auparavant puisque les recettes communales se voient affectées par la baisse des dotations d'Etat et que la contribution des entreprises au travers de la Taxe professionnelle, est sérieusement compromise (Arcellor, Heidelberg).

## Invitez vos voisins aux réunions de quartier

Ceux qui participent aux réunions de quartier, en général, ne le regrettent pas et y reviennent. Ils peuvent vérifier l'utilité de ce qu'ils y ont exprimé car, à titre d'exemples, de nombreuses réalisations ont été entreprises dans leur quartier : les aménagements rue Vayer ou rue Uhry, la rénovation de l'axe principal du centre ville, les aménagements extérieurs au 19 mars 1962, les ralentisseurs dans de nombreuses rues. Mais aussi le parking de proximité et l'aire de jeux rue Voltaire, les travaux de la départementale 123 à Magenta, l'ouverture du parc du Prieuré, les espaces extérieurs de la cité Biondi, et bien d'autres réalisations entreprises grâce à cette participation des habitants. Au delà de ces travaux, les besoins en terme de services à la population, à l'enfance

## Budget de la ville

### Que sont devenues vos demandes de 2003 ?

En 2003, près de 500 demandes d'habitants et d'agents de la ville ont été enregistrées par les services municipaux lors des réunions de préparation budgétaire. Plus d'une centaine ont été satisfaites. D'autres sont en cours de l'être. Le maire et son équipe suivent attentivement l'évolution des réponses qui y sont apportées. Cette année encore, en participant à votre réunion de quartier, vous contribuerez, vous aussi, à améliorer l'action concrète de la municipalité au quotidien.



et à la jeunesse pourront aussi être l'objet du débat et de l'enrichissement de la réflexion.

Alors cette année, chacun peut venir aussi avec ses amis, ses voisins et contribuer ainsi à sa façon à ce que disent les grands panneaux d'affichage dans nos quartiers : « J'aime ma ville ! » en participant à la construction du budget et en aidant les élus à faire les choix qui correspondent au mieux à vos besoins.

## Une réunion de quartier, comment ça se passe ?

Elle est ouverte à tous.

Le maire et les élus vous y accueillent chaleureusement en vous souhaitant la bienvenue.

Avant que la réunion ne commence vous pourrez découvrir cette année l'exposition sur les réalisations municipales, des vues aériennes de notre ville et de ses quartiers et la reproduction du cadastre napoléonien de Montataire qui représente les cartes de notre ville réalisées au début du 19<sup>ème</sup> siècle.

Les participants sont installés en cercle pour favoriser le débat et l'échange.

La réunion débute avec une interven-

tion du maire qui présente quelques éléments de la situation. Puis le débat est ouvert. C'est un animateur qui donne la parole à qui la demande, mais ceux qui n'osent pas parler en public peuvent écrire leurs idées sur une feuille prévue à cet effet et la transmettre à l'animateur qui la lit à tous. Les élus vous répondent mais sans prétendre pouvoir apporter des réponses à toutes vos questions. Toutes les remarques, demandes, propositions sont notées et font l'objet d'un compte-rendu et d'un suivi par les services municipaux. Ainsi le contenu de la réunion sera porté à la

connaissance des habitants de votre quartier par un petit journal diffusé les jours suivants.

Un bref diaporama permet de présenter quelques informations sur le budget. Le débat est ouvert à toutes vos préoccupations sans exclusive mais aussi aux idées qui vous semblent les plus adaptées pour apporter des solutions à la vie de la commune, de votre quartier. Sans oublier bien sûr le moment où les participants partagent le verre de l'amitié qui leur permet de mieux faire connaissance.



## La charte de coopération Pierre-Sud-Oise - CAC



Une charte de coopération a été signée, le 30 septembre, entre la Communauté de l'Agglomération Creilloise et la Communauté de Communes Pierre-Sud-Oise.

Avant de revenir sur l'objet de cette charte, il n'est pas inutile de dire quelques mots sur la Communauté de Communes Pierre-Sud-Oise. Cette dernière, très récente, a vu le jour en janvier 2004. Elle englobe Cramoisy, Maysel, Rousseloy, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin, Saint-Vaast-Lès-Mello et Thiverny. Ces sept villes et villages représentent au total 11000 habitants. Il s'agit d'un territoire marqué par une très forte identité rurale, qui peut être complémentaire avec le caractère urbain de la CAC.

Par la signature de cette charte, les deux communautés de communes affirment leur volonté de travailler ensemble pour défendre et développer leurs intérêts communs tels que l'emploi, l'environnement, le transport ou le logement, mieux partager et valoriser leurs atouts respectifs afin d'élaborer un cadre de vie cohérent. Serge Macudzinski, maire de

Saint-Maximin et Président de la communauté de communes Pierre-Sud-Oise, a en effet rappelé que cette dernière appartient incontestablement au grand bassin creillois.

Concernant le transport, il s'agit d'opérer des connexions entre le réseau de transport de la CAC et celui du sud de l'Oise qui souffrent de certains manques en la matière afin d'offrir à chacun la possibilité de se déplacer sans véhicule personnel sur un territoire beaucoup plus large. Le but visé est par exemple de permettre aux lycéens et habitants de Cramoisy d'emprunter le bus du STAC qu'ils voient tourner à Magenta ou encore donner aux Creillois davantage de possibilités pour se rendre à la base de loisirs de Saint-Leu d'Esserent et aux Lupoviens de profiter de la Faïencerie. Il s'agit d'une question prioritaire car selon Serge Macudzinski, le sud de l'Oise est au bord de l'étouffement. Ainsi, a-t-il cité l'urgence de mettre en place une déviation à Saint-Leu-d'Esserent ou encore la mise en chantier des travaux nécessaires sur la départementale 200 (qui va de Compiègne à Montataire, limite de Thiverny).

Ce dernier a par ailleurs affirmé que cette charte était une manière d'affirmer que «l'on croit à l'existence et au développement du grand bassin creillois, qui ne peut être réduit à devenir la grande banlieue de Paris car celui-ci possède une identité propre». L'un des chantiers en perspective est donc de revaloriser l'image de l'ensemble de la région. Le Parc d'Aventure et de Découverte de Saint-Maximin constitue l'un des outils pour y parvenir au même titre que la base de loisirs de Saint-Leu d'Esserent ou la Faïencerie à Creil. La santé fait également partie des préoccupations des deux communautés de communes.

L'engorgement du service des urgences du centre hospitalier de Creil a été cité et la nécessité de trouver de nouvelles solutions, répondant véritablement aux besoins de la population, réaffirmée, ce que ne permettra pas le regroupement de trois cliniques (celles de Creil, Senlis et Chantilly à Gouvieux)

Les questions liées à l'emploi, la formation et au développement économique tiennent, bien entendu, une place privilégiée dans cette charte. Pour preuve, vont être initiées les créations d'un observatoire social et d'un groupe de travail sur la formation professionnelle, sur le partage des projets, l'aide à l'implantation et la mise en place d'une plate-forme d'initiative locale.

Compte tenu de cette évidente communauté d'intérêts, une telle collaboration permet d'être mieux armé pour mettre en place des partenariats avec notamment l'État, les conseils départemental et régional. Si bien sûr on en croit l'adage selon lequel l'union fait la force !



10 La signature de la charte de coopération entre Serge Macudzinski, Président de Pierre Sud Oise et Christian Grimbart, Président de la CAC

## La dé partic

Sorti de l'Ec  
d'Administratio  
Théonas Mouss  
ment en stage  
Maire dans le  
en politique  
Citoyen bénin  
sable du Rés  
des Habitants  
dont l'objet  
populations a  
sion en mati  
ment local.

Qu'est-ce qu  
faire ce sta  
Montataire

En tant que r  
tion, je me s  
fallait qu'or  
ces en matiè  
et de démo  
accompagne  
tants dans  
neté et de  
de dévelop  
qui m'a an  
à faire ce  
de Montat  
expérience  
participat  
avec la  
suivrai d  
nions de  
boration  
Comme  
elle né  
Lors d'  
s'est ter  
dévelop  
compt  
absent  
toutes  
naient  
leurs  
élus

\* Diplôme



## La démocratie participative au Bénin

**Sorti de l'Ecole Nationale d'Administration du Bénin, Théonas Moussou est actuellement en stage au cabinet du Maire dans le cadre d'un DESS\* en politique publique locale. Citoyen béninois, il est responsable du Réseau Inter africain des Habitants, une association dont l'objet est d'associer les populations aux prises de décision en matière de développement local.**

**Qu'est-ce qui vous a amené à faire ce stage à la mairie de Montataire ?**

En tant que responsable de l'association, je me suis rendu compte qu'il fallait qu'on améliore nos compétences en matière de gouvernance locale et de démocratie participative pour accompagner sérieusement les habitants dans leurs efforts de citoyenneté et de participation aux tâches de développement local. C'est cela qui m'a amené à choisir ce DESS et à faire ce stage pratique à la mairie de Montataire afin de profiter de son expérience en matière de démocratie participative et pour me familiariser avec la gestion d'une mairie. Je suivrai donc attentivement les réunions de quartier prévues pour l'élaboration du budget.

**Comment votre association est-elle née ?**

Lors d'un sommet international qui s'est tenu à Istanbul sur le thème du développement local, on s'est rendu compte que les populations étaient absentes de cette rencontre alors que toutes les questions abordées tournaient autour de l'amélioration de leurs conditions de vie. Par contre élus locaux, partenaires en dévelop-

pement, ministres chargés de la décentralisation étaient largement représentés. À l'issue de cette rencontre a donc été lancé un appel demandant que l'on considère les populations comme des acteurs à part entière au même titre que les élus.

Car aucune politique de développement local ne peut être menée efficacement s'il n'y a pas communauté d'actions entre les élus, les agents municipaux et les populations.

Aussi nous avons mis en place, en 1998, avec des jeunes Africains, le Réseau Inter africain des Habitants et créé une section nationale du réseau au Bénin.

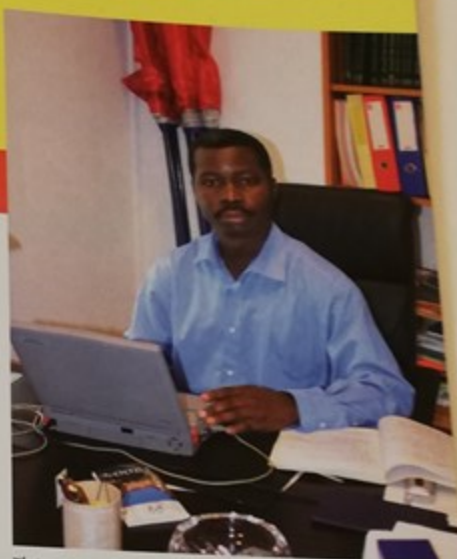
**Quels sont vos objectifs ?**

Le premier est de convaincre les habitants que sans leur participation, il ne peut y avoir de développement.

Le deuxième objectif est d'amener les élus à considérer l'importance des habitants dans les réflexions et les actions liées au développement local. Enfin nous voulons mettre en relation les habitants d'une localité, d'une ville, d'un pays à l'autre pour réaliser des échanges d'expérience et de participation. C'est là le sens du réseau.

Pour réaliser ces objectifs, nous avons initié, notamment, une université citoyenne des habitants afin de permettre à ces derniers de débattre entre eux, à partir de leur vécu, de la manière dont quotidiennement ils vivent leur citoyenneté. Nous organisons aussi des échanges inter-quartiers.

Ainsi les habitants de tel quartier peuvent être amenés à se déplacer



Théonas Moussou

vers tel autre pour discuter, par exemple, de la manière dont est géré le problème des ordures ménagères. Nous communiquons surtout par le biais du bouche à oreilles, des réunions de quartier, des radios rurales locales, des ateliers de formation et des églises car il y en a dans chaque quartier.

Au Bénin, l'association touche environ 5000 personnes.

Il faut préciser que quand nous avons commencé, il n'y avait pas encore d'élus locaux, c'est le sous-préfet nommé par le ministère de l'intérieur qui représentait l'Etat et les populations. Depuis 2003, il existe des élections municipales. Mais souvent les élus ignorent les lois de décentralisation et sont davantage concentrés, compte tenu de la situation de pauvreté généralisée dans tout le pays, sur la nécessité de trouver des budgets pour tenir leurs promesses électorales : construction de puits, dispensaires, ponts, etc. Mais l'efficacité de ces politiques dépend de la participation de la population. Il est donc important de mobiliser les élus sur les questions de démocratie participative.

\* Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées





*Vidéo Travelling  
présente*

# **ECRAN OUVERT SUR LA VILLE**



Salle du Palace  
Montataire  
27 et 28 novembre 2004  
14h00 à 18h00  
Entrée libre

page ou

Emplo

C'est

Budget

la confi

le défi

Barque

Dans le

fond de

du chô

Pour p

au pre

tés du

place

un an

Ce s

cette

res et

Et il

17.1

satio

d'eu

du

et p

Qu

mi

col

Be

bu

M

pr

d

P

F

v

R



**La majorité municipale**

**Emploi-salaire**

**C'est vital**

Budget 2005, M. Sarkozy prétend restaurer la confiance des Français tout en ramenant le déficit à 2,9% du PIB, taux imposé par la Banque Centrale Européenne.

Dans le même temps les délocalisations sur fond de profits maximum entraînent hausse du chômage et baisse des salaires.

Pour preuve les 23 milliards d'euros réalisés au premier semestre 2004 par les 40 sociétés du CAC, ARCELOR y figure en bonne place avec 865 millions d'euros (+142% sur un an).

Ce sont les actionnaires qui jouissent de cette croissance contre les familles populaires et les services publics.

Et ils seront encore choyés en 2005, avec 17,1 milliards d'euros d'allègement de cotisations dites patronales sur 32,22 milliards d'euros, budget du ministère de l'Emploi et du Travail. Ces vieilles recettes sont éculées et pourrissent la croissance.

Que représente dans ces conditions le milliard d'euros pour financer le plan de cohésion sociale et d'aide à l'emploi de M. Borloo, pour les familles de Montataire au budget modeste ? Plus de 800 Montatairiens sont déjà au chômage dont près de la moitié sont des jeunes de moins de 25 ans.

Prenant en considération cette situation de plus en plus inhumaine et la perte fiscale venant des entreprises de notre ville, le groupe des élus de la majorité est engagé dans la préparation du budget 2005, avec l'objectif de réduire de 2 millions d'euros sur cinq ans les dépenses sans suppression de services rendus à la population. Tout en agissant pour l'emploi et le développement économique local.

Lors des réunions publiques vous pourrez parler avec nous du présent et de vos aspirations à une vie meilleure.

De la ville au national comme au niveau européen et mondial la question qui est au cœur du choix de société, est une autre répartition des richesses.

Comme le dit l'économiste Patrick Artus «le capitalisme est devenu fou» A quoi sert la hausse des profits si ce n'est à préparer l'avenir ? Mieux vaudrait augmenter les salaires pour relancer la croissance, que d'accumuler des fonds sans emplois»

Nous partageons ce point de vue, en ajoutant qu'il faut réformer la fiscalité en faisant payer les spéculateurs en tout genre plutôt que de taxer les foyers modestes.

Groupe communiste et républicain  
Groupe socialiste et républicain

**Groupe «Montataire Pour Tous»**

Entendu par un habitant de notre ville «Le service public à Montataire, tu parles ! Il y a beaucoup trop d'employés dans cette ville et c'est nous qui payons. En plus ils ne font pas grand chose ! » J'étais personnellement très surpris de ces propos.

«Il ne faut pas dire ça Monsieur» Il est vrai que la ville de Montataire est un gros employeur, il y a plus de 340 personnes et certains disent même qu'il y en a de trop. Il faut savoir que la particularité de notre ville est d'employer toutes les personnes nécessaires pour la faire fonctionner.

Je prendrai à titre d'exemple la restauration : Dans certaines communes la restauration est sous traitée, les repas sont préparés par des grosses entreprises privées. Ici à Montataire nous assurons le fonctionnement des restaurants scolaires et à ma connaissance, je n'ai pas entendu de consommateurs se plaindre. La différence avec les autres communes c'est que le personnel de restauration n'apparaît pas dans les effectifs alors qu'il existe.

Le montant des salaires et des charges pour payer tout le personnel pour l'année 2003 s'est élevé à 9 998 245 euros (65 588 487 F). Le Maire évite de faire appel à des sociétés privées. Comme dans les grosses entreprises, le personnel de la commune peut être malade, en accident ou en repos. Dans ce cas là, il faut apporter le service et faire appel à des sous traitants ou à du personnel extérieur. D'après ce que nous savons et ce que nous votons lors des conseils municipaux cela représente très peu dans le budget. Comme dans toutes entreprises, il y a bien ici ou là quelques uns qui se vantent de «se la couler douce» cela est regrettable et n'est pas représentatif. Etant dans l'opposition, je puis vous dire de façon objective et sans prendre parti que la très grande majorité des employés de notre commune travaille correctement, est à l'écoute des habitants et disponible pour vous aider dans vos démarches.

Ces services ont un prix. Ils existent grâce à la richesse de la commune par l'intermédiaire, en outre, des emplois, des usines et de leurs impôts et de ceux que nous payons. Mais si nous ni prêtons pas garde, Monsieur, le service public de Montataire pourrait un jour disparaître.

Jean-Pierre Mercier

**Tribune libre**

**Montataire à gauche 100%**

**La contribution de ce groupe n'est pas parvenue à la rédaction**

**Brèves**

**Pensez à vous faire vacciner contre la grippe**

Vous avez 65 ans et plus, vous avez une Affection de Longue Durée Pour vous le vaccin est gratuit : Votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie vous a fait parvenir un formulaire de prise en charge. Présentez ce dernier à votre médecin qui vous prescrira le vaccin, s'il le juge nécessaire. Vous pourrez alors l'obtenir gratuitement chez votre pharmacien à partir du 21 septembre et jusqu'au 31 décembre 2004.

**Changement d'adresse sur la liste électorale**

Les personnes qui changent d'adresse dans Montataire doivent également le signaler en mairie. Elles doivent se munir des mêmes justificatifs que ci-dessous.

**Recensement militaire**

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en septembre, octobre, novembre, décembre 1988 doivent se présenter en Mairie pour se faire recenser avant le 31 décembre 2004. Se munir :

- du livret de famille des parents,
- la carte nationale d'identité ou du certificat de nationalité française.

Il leur sera remis une attestation de recensement à fournir lors de l'inscription à tous les examens et concours y compris le permis de conduire.

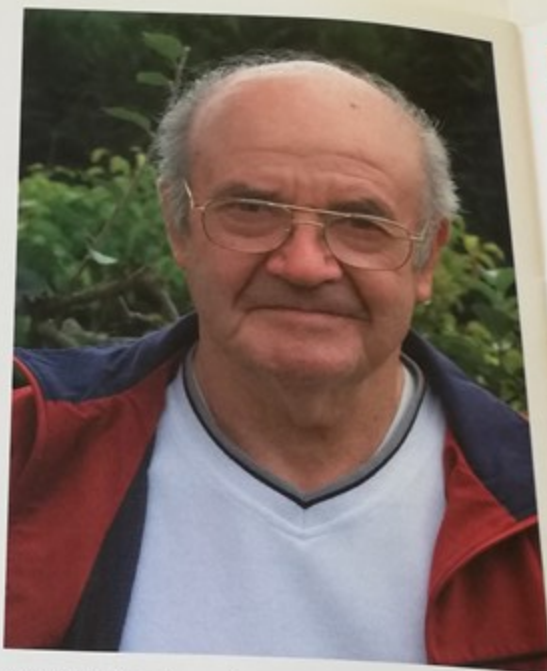


## Portrait

### Guy Van Hamme, une mémoire de l'Harmonie Municipale

Créée en 1904, l'Harmonie Municipale a célébré cette année ses cent ans. Une occasion de dresser le portrait de l'un de ses plus anciens membres, Guy Van Hamme. Ce natif de Montataire et fier de l'être a rejoint l'association en 1947, à l'âge de 17 ans.

La première chose qui nous frappe en arrivant chez Monsieur Van Hamme, ce sont ses pommiers taillés très bas. C'est ainsi qu'il les préfère. Cette année, beaucoup de pommes sont tombées avant même d'avoir atteint leur maturité. Il faut dire qu'il a choisi de ne pas les traiter. On a donc parlé des pommiers et aussi de... L'Harmonie Municipale. Comment faire autrement ? Guy Van Hamme en est une des mémoires vivantes. Il l'a rejoint en 1947, avec son frère, imitant ainsi leur père et leurs oncles qui en faisaient déjà partie depuis de nombreuses années. D'ailleurs Guy Van Hamme l'aurait intégrée bien avant 1947 si la guerre ne s'en était pas mêlée. C'est à cette époque, aux alentours de 1945, qu'il commence à jouer de la musique. Un membre de l'Harmonie Municipale se chargeait de les initier au solfège, dans un petit recoin de la salle de la Libération qui était loin de ce qu'elle est maintenant ; L'école de musique n'existait pas encore. Comme son père, il a choisi le saxophone, une véritable passion qui ne s'est jamais éteinte, pas même avec l'âge. Depuis qu'il a commencé à jouer, Guy Van Hamme ne s'est jamais arrêté, «des fois, ça le prend et il se met à jouer dans le salon avec la porte d'entrée ouverte car un jour une voisine s'est plainte de ne plus l'entendre. Ça lui



plaît, on ne peut pas le lui enlever ! » nous confie Ginette, sa compagne. Son répertoire préféré, c'est plutôt les chansons françaises d'après-guerre, les défilés, les marches militaires... À la maison, c'est le dimanche qu'on écoute de la musique. Alors pourquoi ne pas en avoir fait une carrière ? «C'est très difficile, il faut commencer à huit ou dix ans et avoir des parents dans le métier; ce qui n'était pas mon cas». Et oui Guy Van Hamme est ouvrier et petit-fils d'ouvriers. Ses grands parents étaient originaires de Belgique comme les trois quarts de ceux qui venaient travailler dans les champs de betteraves. Ils repartaient à la fin de la saison. Certains sont restés, comme les Van Hamme. Alors le saxophone est demeuré une distraction, «je jouais de la musique comme d'autres jouaient au football». Guy Van Hamme est aujourd'hui le plus ancien de l'Harmonie Municipale. En soixante ans, les

choses ont bien changé. D'une quarantaine de personnes, ils sont passés à une vingtaine ces dix dernières années. C'est vrai que ça demande de l'investissement et de l'assiduité : Les répétitions deux fois par semaine et les sorties le dimanche. Autrefois, ils se déplaçaient dans toute la région, ce qui représentait plus de quarante sorties par an. Ils interviennent aujourd'hui exclusivement dans le cadre des événements qui concernent la ville de Montataire. La dernière fois qu'ils ont joué, c'était pour la fête des associations. Ce qui a aussi changé, c'est qu'il n'a plus le trac, «c'est mieux» avoue-t-il. Finalement, même s'il se souvient avec nostalgie de cette époque où les fanfares avaient grand succès, Guy Van Hamme n'éprouve aucun regret. Il prend ainsi le temps de parcourir le monde : l'Espagne, l'Italie, la Tunisie, et encore bien d'autres voyages en perspective...

Les annonces  
décès font  
famille. 5-  
pouvons

Juillet 20  
EFFENGU  
DUTRAN  
OUMATA  
BADDOU  
FAIZ Hay  
OMAAD  
LEROY C  
VIEIRA  
D'HARI  
PILLON  
KIMBE  
N'GBI  
MAZIT

Août  
LEMA  
BESO  
POUL  
FEU  
KIC  
LERO  
MAT

Ju  
BE  
M  
LE  
A  
le  
F  
F  
C





Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

## Etat Civil

### Août 2004

MÉRILHOU André, 66 ans, le 1er.  
SALLIER Joseph, 73 ans, le 17

### Ils sont nés

#### Juillet 2004

EFFENGUET ATSOU AKOA Awa, le 1er,  
DUTRANNOY Elsa, le 4,  
OUMATAT Lina, le 6,  
BADDOURI Anesse, le 7,  
FAIZ Haytem, le 8,  
OMAADACHAK Sarah-Léine, le 8,  
LEROY Océane, le 14,  
VIEIRA SILVA Esteban, le 14,  
D'HARDIVILLÉ Marie, le 21,  
PILLON Nicolas, le 23,  
KIMBEMBE MAFWA Thomas, le 28,  
N'GBIEGBA KOGNABADE Younès, le 29,  
MAZIT Yanis, le 30.

#### Août 2004

LEMAIRE Valentine, le 2,  
BESOFI BOKOLI Joseph, le 4,  
POULAIN Kylian, le 6,  
FEUILLETTE Maëlys, le 8,  
KICKENS Valentin, le 18,  
LEROUX Victor, le 30,  
MATRAS Bryan, le 31.

### Ils se sont mariés

#### Juillet 2004

BEN HADDOU Tijani et EL BELQASMI Chachida, le 3,  
MINGUET Xavier et PASSOS Deolinda, le 3,  
LEVEL Wilfried et LEROUX Angélique, le 17,  
AIT MANSOUR Abdelhakim et DECAYEUX Nathalie, le 24,  
FONTE DOS ANJOS Agostinho et DA CRUZ Paula, le 24,  
FOLLET Stéphane et HOYOIS Florence, le 24,  
COEURET Jérôme et LESNE Magali, le 31.

### Ils sont décédés

#### Juillet 2004

GARNIER Paul, 76 ans, le 4,  
QUERTAINMONT Lucien, 68 ans, le 4,  
DUMONT Yvonne, 74 ans, épouse PLOT, le 6,  
KATOSSKY André, 75 ans, le 10,  
PHEIFFER Gisèle, 79 ans, veuve VANDERHEYDEN, le 20,  
VANDERBECKEN René, 82 ans, 21.

## Brèves

### Collège Anatole France

#### Permanence des Parents d'Elèves FCPE

- Dernier vendredi du mois de 17h à 18h  
- Dernier samedi du mois de 9h à 11h  
En cas de difficultés pour vous déplacer, possibilités de nous joindre aux mêmes horaires :  
Collège au 03 44 27 07 90.

### Société Ouvrière d'Horticulture et de Tempérance de Montataire

Remise des cartes et commande de plants pour 2005  
Les samedis 20 et 27 novembre de 9 h à 12 h et 15 h à 17 h au local de l'ancienne ferme Vasseur.  
N'oubliez pas votre ancienne carte 2004.

### Retraités et personnes âgées

#### Mercredi 10 novembre

Visite de la ville historique de Compiègne - Déjeuner - Les maîtres chocolatiers vous inviteront aux subtilités du moulage et de l'enrobage du chocolat. Une animation dansante conclura la journée.  
Départ de Montataire à 9 heures

#### Judi 18 novembre

Visite du musée Gallé Juillet de Creil avec des conférenciers.

#### Vendredi 26 novembre

Après-midi Rummikub à la résidence. Des personnes seront présentes afin de vous aider à jouer ou à apprendre.  
Pour tout renseignement :

Résidence Maurice Mignon,  
118, rue Jean Jaurès - 60160 Montataire  
Tel : 03 44 64 45 60

### L'association Interm'Aide

#### Action de médiations sociales et interculturelles

Une permanence hebdomadaire est tenue à la maison sociale H. d'Hoker de Montataire tous les lundis de 9 h à 12 h sans rendez-vous dès le 4 octobre.

### Pharmacies de garde

La liste des pharmacies de garde est affichée sur la porte de la Mairie centrale et sur toutes les pharmacies, elle est également diffusée sur TV aiMe.



# Préparation du budget communal 2005

**Vous avez  
la parole !**

## Dates et lieux des rencontres publiques

Les Quartiers	Lieu	Date	Heure
1- LIBERATION	Salle Libération	OCTOBRE Mercredi 27	18 h 30
2- CENTRE DE LOISIRS	Centre des loisirs	Vendredi 29	18 h 30
3- Résidence HELENE	Tour Hélène	NOVEMBRE Vendredi 05	18 h 30
4- JOLIOT CURIE	Ecole Joliot Curie	Mardi 09	18 h 30
5- J.DECOUR	Salle Elsa Triolet	Jeudi 18	18 h 30
6- BAMBIER	Ecole Bambier	Mardi 23	18 h 30
7- P. LANGEVIN	Ecole Langevin	Jeudi 25	18 h 30
8- H. WALLON	Ecole Wallon	Mardi 30	18 h 30
9- CASANOVA	Ecole Casanova	DECEMBRE Vendredi 03	18 h 30
10- FONDS de Montataire	salle «Fonds Nogent»	Mardi 07	18 h 30
11- RCCEM	salle RCCEM	Jeudi 16	18 h 30
<b>Réunions spécifiques</b>			
1- Commerçants	sous sol de la mairie	NOVEMBRE Lundi 22	17 h 00
2- Enseignants	sous sol de la mairie	Mardi 30	17 h 00
3- Associations	salle Elsa Triolet	DECEMBRE Mardi 14	18 h 30
<b>Réunions avec les jeunes</b>			
salle Elsa Triolet	NOVEMBRE	Mercredi 24	18 h 00
	H. Wallon	DECEMBRE Mercredi 1er	18 h 00
	sous sol église	Vendredi 10	18 h 00
	CLSH	Vendredi 17	18 h 00

**Par ailleurs, les élus organisent neuf rencontres avec le personnel municipal entre le 3 novembre et le 7 décembre 2004**